La production des champs pétrolifères de la vallée Turner et autres de l'Alberta passe de 1,312,368 barils en 1936 à 9,958,000 en 1943. Les principales exploitations de l'Ontario sont situées dans la péninsule sud-ouest, entre le lac Huron et le lac Erié. Elles ont atteint leur production maximum entre 1890 et 1900 et diminué depuis. La petite production du Nouveau-Brunswick vient du champ de Stony Creek près de Moncton. Le tableau 6, p. 301, donne la production par province en 1942.

Progrès de la production d'huile dans les Territoires du Nord-Ouest.*—Le programme de forage d'exploration inauguré conjointement avec le projet Canol dans le voisinage des puits Norman dans le district du Mackenzie, Territoires du Nord-Ouest, constitue l'un des progrès importants dans l'extraction de l'huile en 1942. De l'huile fut tirée pour la première fois de deux puits forés dans cette région en 1920 et en 1925 respectivement; mais, faute de débouchés, ces puits sont restés fermés pendant plusieurs années. La découverte de minerais à teneur de radium et d'argent dans la région du Grand Lac de l'Ours en 1930 et la mise en valeur subséquente de ces "trouvailles" ont créé une demande pour les dérivés du pétrole. Cette découverte a pris une ampleur nouvelle avec les exploitations de grande envergure de la région de Yellowknife à la suite des découvertes d'or en 1935.

Les expéditions d'huile et de gazoline aux mines du Grand Lac de l'Ours remontent à 1932 et, en 1937, un pipeline d'environ huit milles de longueur a été installé le long de la rive sud du Grand Lac de l'Ours pour obvier aux portages nécessités par une suite de rapides. D'autres puits furent forés dans la région de Norman en 1939 et en 1940 et, en 1939, une nouvelle raffinerie a été aménagée aux puits Norman pour la production de gazoline d'aviation et autres produits d'huile combustible améliorés. Ceci a déterminé une baisse sensible des prix des dérivés du pétrole dans la région.

Le projet Canol est une entreprise conjointe de défense autorisée par l'échange de notes entre les gouvernements du Canada et des Etats-Unis et qui prévoit: (1) un programme d'exploitation ayant pour objet d'augmenter la production d'huile dans les Territoires du Nord-Ouest, afin de pourvoir aux besoins des forces armées au Canada et en Alaska et pour usage le long de la Grande Route de l'Alaska; (2) la construction d'un pipeline pour la canalisation de l'huile brute des puits Norman à Whitehorse, territoire du Yukon; et (3) l'érection d'une raffinerie d'huile à Whitehorse.

En vertu des dispositions de l'entente entre les deux gouvernements, le Gouvernement des Etats-Unis défraiera le coût de l'entreprise et le Gouvernement canadien fournira les emplacements nécessaires aux bâtiments et aux droits de passage essentiels au projet et accordera les droits d'extraction subordonnément à des règlements appropriés. Les droits régaliens sur l'huile extraite en vertu de cette entreprise sont abandonnés pour la durée de la guerre. Les Etats-Unis conservent la propriété du pipeline et de la raffinerie jusqu'à la fin de la guerre; ils les mettront alors en vente, en accordant toutefois au Gouvernement canadien un droit de priorité sur l'achat.

Les travaux de construction pour le projet Canol se sont poursuivis en 1942 et 1943. Le 1er janvier 1944, 32 puits avaient été terminés dans le champ Norman par l'Imperial Oil Company, Limited, suivant un contrat avec le Gouvernement des Etats-Unis. Vingt-cinq de ces puits donnent de l'huile en quantité commerciale. A ces nouveaux puits viennent s'en ajouter quatre autres forés antérieurement à l'accord Canol, ce qui donne un total de 29 puits producteurs dans la région. Bien

^{*} Préparé par R. A. Gibson, sous-commissaire, Administration des Territoires du Nord-Ouest, Ottawa.